

PROFIL RESIDENTIEL 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB



Carte d'identité territoire

Nombre de communes : 24 Superficie : 460 km² Population : 20 046 hab. Nombre de logements : 15 979

1. La typologie des logements et propriétaires

1.1 Logements par catégorie et vacance

CC Grand Orb	Nombre	%
Résidences principales	9 833	61,5
Résidences secondaires	3 987	25,0
Logements vacants	2 159	13,5
Total	15 979	100,0

Source : Insee - RP (exploitation principale) – 2019

1.2 Résidences principales selon leur statut d'occupation

CC Grand Orb	Nombre	%
Propriétaire occupant	6 251	63,6
Locataire parc privé	2 867	29,2
Locataire parc public	416	4,2
Occupation gratuite	299	3,0
Total	9 833	100,0

Source : Insee - RP (exploitation principale) – 2019

2. La répartition du parc immobilier par étiquettes du DPE

La représentativité des Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) effectués est issue du recensement de l'ADEME sur une part de **9% de logements étiquetés** par rapport au nombre total de logements de la CC Grand Orb.

2.1 Données de DPE des habitations

	Habitations bien isolées (A, B et C)	Habitations énergivores (D et E)	Passoires énergétiques (F et G)
CC Grand Orb	529	735	132
Part étiquetée	38%	53%	9%

Source : Open Source ADEME – extraction mars 2021

2.2 Données de DPE des logements locatifs sociaux (LLS)

	Habitations bien isolées (A, B et C)	Habitations énergivores (D et E)	Passoires énergétiques (F et G)
CC Grand Orb	190	166	0
Part étiquetée	53%	47%	0%

Source : RPLS – 1er janvier 2020

2.3 Zoom sur les passoires énergétiques (étiquettes F et G)

	Maisons anciennes	Appartements anciens	Bâtiments collectifs anciens	Total
CC Grand Orb	68	63	1	132

Source : base DPE de l'ADEME – extraction mars 2021

3. La précarité énergétique

Le taux d'effort énergétique du logement, considère un ménage en situation de précarité énergétique lorsque ses dépenses énergétiques dans son logement sont supérieures à 8 % de son revenu, et son revenu par unité de consommation (UC) est inférieur au 3^e décile de revenu par unité de consommation :

Année	2018
Le nombre de ménages en précarité énergétique logement	2 468
Part des ménages en précarité énergétique logement	26 %

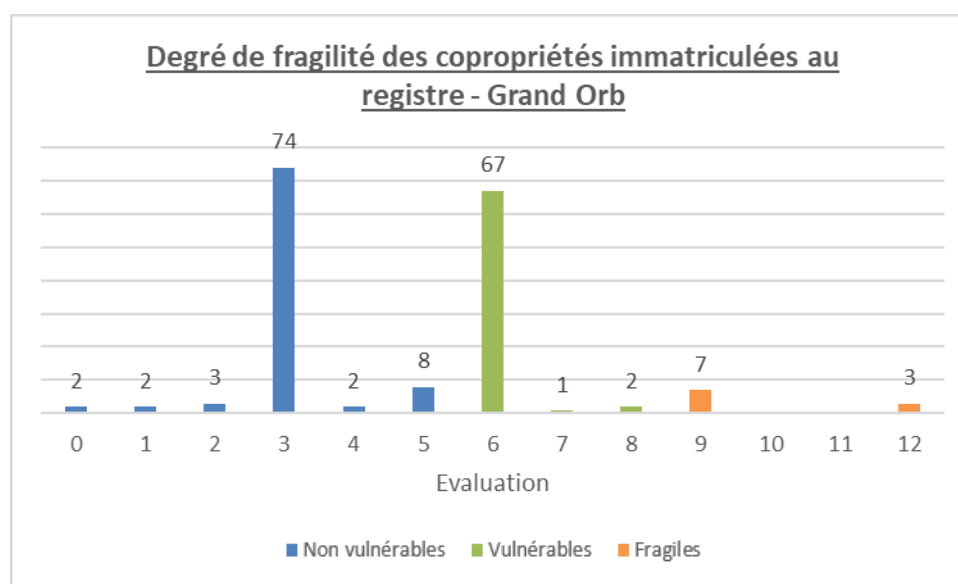
Source : GEODIP/ONPE/2021

4. Les copropriétés fragiles

Afin de déterminer le degré de fragilité des copropriétés, la méthode dont on s'inspire donne une note à chaque copropriété à partir d'une sélection d'indicateurs issus du RNC :

Critères	Caractéristiques
Techniques	- La période de construction : avant 1975 (3) entre 1975 et 2000 (1) après 2000 et autres (0)
Financiers	- Taux d'impayés des charges de copropriétés : supérieur à 25 % et moins de 200 lots (3) supérieur à 15% et plus de 200 lots (3) autres (0) - Nombre de copropriétaires en impayés de plus de 300€ : supérieur à 6% (3) entre 3 et 6% (2) entre 0 et 3% (1) autres (0)
Administratifs et judiciaires	- Nombre d'arrêtés d'insalubrité sur les parties communes en cours : au moins 1 (3) non (0) - Nombre d'arrêtés de péril sur les parties communes en cours : au moins 1 (3) non (0) - Nombre d'arrêtés sur les équipements communs en cours : au moins 1 (3) non (0) - Existence d'un mandat ad hoc : oui (3) non (0) - Ordonnance de carence : oui (3) non (0) - Gestion par un syndic bénévole : non connu (3) bénévole (2) professionnel ou non renseigné (0)

Les notes vont de 0 à 12 : plus la note est élevée et plus la copropriété présente une fragilité importante. Les copropriétés potentiellement vulnérables sont celles dont la note est comprise entre 6 et 8 ; Les copropriétés fragiles ont une note supérieure ou égale à 9.



Nombre de copropriétés immatriculées au RNC = 117 sur 1 160 identifiées dans le fichier MAJIC

Nombre de copropriétés vulnérables = 70

Nombre de copropriété fragiles = 10

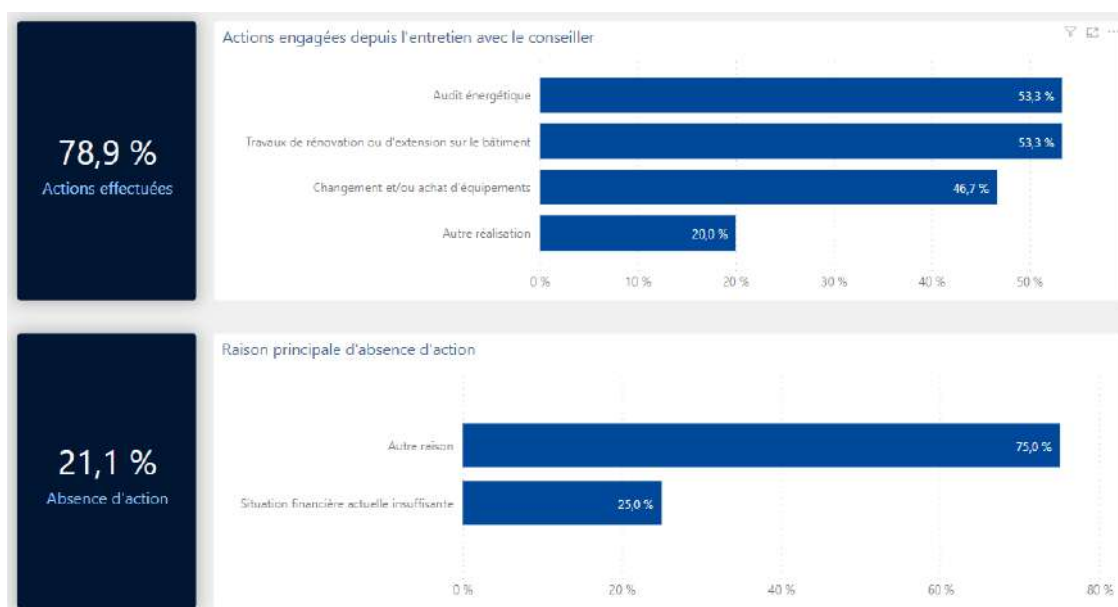
Source : Registre National des Copropriétés – extraction mars 2021

5. L'accompagnement du Guichet Rénov'Occitanie

5.1 Conseil et accompagnement

Actes	2021	2022
A1 : Information de 1 ^{er} niveau	279	414
A2 : Conseil personnalisé aux ménages	158	191
A3 : Réalisation d'audits énergétiques	8	41
A4 : Accompagnement aux travaux de rénovation globale	2	12

5.2 Passage à l'acte



Source : Enquête ADEME sur les actes réalisés entre le 4.01.2021 et le 30.11.2021 (19 réponses)

6. Les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

6.1 Ma Prime Rénov

CC Grand Orb	2020	2021	2022
Nombre de dossiers	49	146	183
Montant des subventions	166 476,80 €	397 494,78 €	709 766 €

6.2 Ma Prime Rénov Sérénité

CC Grand Orb	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers	67	73	73	57	80
Gain énergétique moyen	38%	37%	41%	42%	48%